

**Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2023-R-019**

**Séance du 14 mars 2023**

**Avis relatif à la conformité des documents d'aménagement forestier des forêts communales de Cohennoz, Hauteluze et Queige au plan de gestion de la Réserve naturelle régionale (RNR) Tourbière des Saisies - Beaufortain - Val d'Arly**

Lors de la séance du 14 mars 2023, le CSRPN a examiné la conformité des documents d'aménagement forestier des forêts communales de Cohennoz, Hauteluze et Queige au plan de gestion de la RNR Tourbière des Saisies - Beaufortain - Val d'Arly.

Considérant que ces documents :

- 1) établissent la vocation de libre évolution des portions de forêt communale concernées au sein de la RNR ;
- 2) prévoient la mise en place de suivis forestiers et naturalistes de cette libre évolution, notamment par placettes de suivi ;
- 3) se révèlent, par conséquent, conformes au plan de gestion de la RNR ;

le CSRPN rend un **avis favorable** sur la cohérence et la conformité des opérations de gestion forestière définies dans les documents susvisés avec le plan de gestion de la RNR.

Le président du CSRPN  
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

